

Intégration et égalité des chances

L'avenir de l'Europe est relié dans une certaine mesure à l'intégration réussie des immigrés. La France et l'Allemagne ont commencé un dialogue sur les problèmes de l'intégration dans les deux pays. *trait d'union* a posé quelques questions aux ministres concernés par le thème de l'intégration des deux côtés du Rhin, Azouz Begag et Maria Böhmer.

Le 18 juillet 2006 a eu lieu à Paris le Forum franco-allemand de bonnes pratiques, sur invitation de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg en la présence de son directeur, Monsieur le Professeur Frank Baasner, ainsi que des quatre ministres concernés par le thème de l'intégration dans nos deux pays : Azouz Begag (Ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances), Catherine Colonna (Ministre déléguée aux affaires européennes), Maria Böhmer (Staatsministerin bei der Bundeskanzlerin, Ausländerbeauftragte der Bundesregierung) et Günther Gloser (Staatsminister im Auswärtigen Amt). A cette occasion, nous avons eu l'occasion d'interviewer les participants sur l'importance de tels échanges.

A une époque où l'Europe semble en panne après le « non » français à la constitution européenne, Madame Catherine Colonna a rappelé la nécessité de renforcer le dialogue franco-allemand dans de nouveaux domaines jusqu'ici inexplorés comme l'intégration. Ainsi ce forum fut l'occasion de réfléchir ensemble sur de nouvelles pistes en vue de préparer l'année européenne de l'intégration qui aura lieu en 2007.



trait d'union : Monsieur le Ministre, parler la langue du pays est la condition la plus importante pour une intégration réussie. Que fait-on en France dans ce domaine?

Azouz Begag : Comme vous avez pu le constater lors de ce forum, la France et l'Allemagne ont sur le terrain de l'intégration des problèmes différents. Chez nous, l'apprentissage de la langue n'est pas un problème. La plupart des immigrés vivant en France viennent de pays francophones.

trait d'union : Il y a quelques mois, un mouvement de révolte a cependant eu lieu en France. Ce sont surtout les immigrés qui se sont révoltés. Est-ce que l'intégration à la française, la fameuse « société multiculturelle » a échoué?

Azouz Begag : Un accent particulier à été mis sur le terme d'« égalité des chances » lors de ma nomination à la tête de ce ministère. L'égalité des chances, c'est la forme suprême, l'aboutissement de l'intégration. Tant que les jeunes n'en voient pas les effets concrets, pragmatiques, par exemple dans les médias, ils se sen-

tiront toujours exclus, discriminés. D'ailleurs, hier fut un jour historique en France. Le premier journaliste noir a présenté le journal de 20 heures sur la plus grande chaîne de télévision française : Harry Roselmack. Mon vœux le plus cher est que dans quelques années on ne dise plus : « Tiens, le présentateur du journal télévisé est noir ! », mais « Tiens, il fait bien son métier, il est compétent ! »

trait d'union : Quelles sont à votre avis les mesures qui sont encore nécessaires en France afin d'améliorer l'égalité des chances ? Lesquelles sont possibles ? Lesquelles sont réalistes ?

Azouz Begag : Comme vous le savez, la France et l'Allemagne (que je connais très bien d'ailleurs pour l'avoir traversée durant des années dans le cadre de lectures publiques organisées par la maison d'édition Klett) se trouvent dans des contextes très différents mais ont à faire face à des enjeux semblables. Nous devons réfléchir ensemble sur des solutions afin de promouvoir l'égalité des chances. Nous espérons que d'autres pays nous rejoindront. Pour la France, l'égalité des chances face à l'emploi, face au logement est au centre du « Pacte républicain ». Nous voulons tout d'abord montrer la richesse qu'apporte la population immigrée, à condition que celle-ci ait accès à l'éducation, la formation professionnelle, surtout dans les quartiers défavorisés. Les jeunes issus de l'immigration ont besoin d'un accompagnement vers l'emploi. Mais ce n'est pas tout. L'égalité des chances passe forcément par la lutte contre les discriminations. Depuis quelques années, la Haute autorité de lutte contre la discrimination assigne tout employeur, tout propriétaire de logement à des amendes très élevées dans le cas d'une discrimination dans l'attribution d'un logement ou d'un emploi. Comme vous

le voyez, l'égalité des chances est un concept plus pragmatique que celui d'intégration.



trait d'union : Frau Böhmer, muss man den Begriff Integration neu definieren? Denn auch in Deutschland flammte die Integrationsdebatte in diesem Jahr verstärkt auf.

Maria Böhmer : Die Situation in Frankreich ist eine andere als die in Deutschland. Dies hat historische Gründe. Nur 50% der Migranten haben in Deutschland die deutsche Staatsbürgerschaft. Lange Zeit wollte die Mehrheit der Migranten zurück in die Heimat. Heute ist dies anders. 15 Millionen Migranten möchten dauerhaft in Deutschland bleiben und arbeiten. Es muss uns gelingen, das Nebeneinander zu überwinden. Dafür brauchen wir klar definierte Regeln.

trait d'union : Sie haben vor kurzem in einem Interview geäußert, die Sprache zu beherrschen, ja selbst die Einbürgerung sichere nicht unbedingt die Integration. Das Beispiel Frankreichs zeige dies. Was muss denn sonst noch geschehen, um wirkliche Integration zu befördern?

Maria Böhmer : Wir suchen nach Möglichkeiten, den ausländischen Bürgern, die in Deutschland leben und arbeiten wollen, bestimmte grundlegende Kompetenzen zu vermitteln. Dazu gehört bei uns in erster Linie

das Erlernen der deutschen Sprache. Sprachbeherrschung ist die wichtigste Grundvoraussetzung. Wie jedoch das Beispiel Frankreichs zeigt, wo die meisten Migranten aus frankophonen Ländern stammen und die Landessprache beherrschen, reicht das aber nicht aus. Neben den Deutschkursen – im Übrigen nicht nur für Jugendliche, sondern auch für Eltern, und besonders für Mütter in den so genannten Mama-Kursen – ist eine Orientierung über die staatlichen und gesellschaftlichen Strukturen in Deutschland unverzichtbar. Es gibt diese Orientierung im Rahmen der Integrationskurse und es wird sie in Kürze als so genannte Einbürgerungskurse geben.

trait d'union : Vor kurzem fand in Berlin ein so genannter Integrationsgipfel statt mit Politikern, mit Vertretern aus der Wirtschaft, von Verbänden, Bildungseinrichtungen etc. Was versprechen Sie sich von solch einem Gipfel?

Maria Böhmer : Dieser Gipfel fand mit den Migranten, mit den Verbänden statt und nicht über die Migranten. Das ist ein wichtiger Unterschied. Nachdem sie die Sprache erlernt haben, geht es darum, die Migranten bei der Bildung und der beruflichen Qualifizierung zu fördern, um Arbeitslosigkeit vorzubeugen. Sie ist unter ihnen besonders hoch. Zu unseren Prioritäten gehört auch die Gleichberechtigung zwischen Mann und Frau. Es handelt sich, wie Sie sehen, um eine Neuorientierung der Politik im Umgang mit Migranten. Wir möchten eine „Politik des Willkommens“ schaffen für die Migranten, die bei uns dauerhaft leben und arbeiten wollen, eine Politik, die Integration fördert und fordert.

Passend zum Thema: die Mini-CD *Cœur de banlieue*, getextet und gesungen von Azouz Begag. Kostenlos zu bestellen unter W 510165